

La stratégie pauvreté se met au service des priorités de sortie de crise. Dans un contexte notamment marqué par une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, une augmentation de la demande d'aide alimentaire et une aggravation de l'isolement et de la fracture numérique, la stratégie doit s'adapter pour mieux répondre aux nouvelles formes de précarités émergentes.

I. LA REPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX

L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

Des moyens exceptionnels ont été dégagés afin de mettre à l'abri. Tout doit être mis en œuvre pour éviter toute remise à la rue en prolongeant le temps nécessaire les dispositifs d'hébergement existants. De la même manière, il ne sera procédé à aucune expulsion qui ne serait assortie d'un relogement opérationnel.

Actions :

- Donner un coup d'accélérateur à la **stratégie du logement d'abord** par une relance rapide des attributions.
- **Activer les outils existant** pour débloquer les situations, en mobilisant conjointement des bailleurs et des opérateurs de l'accompagnement social.
- Anticiper l'endettement de certains ménages, les risques d'impayés et les expulsions locatives en mobilisant les outils d'aide et d'accompagnement existant (FSL, FNAVDL).

Au delà du renouvellement des conventions départementales assorti d'un doublement des crédits de l'État en 2020 (20 millions d'euros), de nouvelles contractualisations sont en cours d'élaboration avec d'autres collectivités, telles que les métropoles et la Région.

LA SANTÉ

Le renoncement aux soins s'est aggravé pendant la crise, notamment du fait de la complexité d'accès au système de santé. De même, l'enjeu de rattrapage de l'offre médico-sociale en direction des sans abri est confirmé.

Actions :

- **Consolider les outils de médiation sanitaire** et d'accompagnement des plus fragiles dans l'accès au système de santé de droit commun (*exemple : maraudes sanitaires*).
- Mieux couvrir les besoins en matière de Lits halte Soins Santé et de Lits d'accueil médicalisés en mobilisant les appels à projets sur les territoires concernés.
- Promouvoir la **complémentaire santé solidaire et le 100% santé**.

L'ALIMENTATION

La crise a révélé la fragilité des politiques publiques en matière d'aide alimentaire, reposant essentiellement sur le tissu associatif. L'importance de la tarification sociale des cantines s'est par ailleurs fait ressentir dans le budget alimentaire des familles.

Actions :

- **Inscrire dans la durée les coordinations** mises en place dans la gestion de la crise avec les têtes de réseaux associatifs.
- Relancer la communication auprès des communes sur les dispositifs des petits déjeuners à l'école et de la tarification sociale des cantines.
- **Sécuriser les chaînes d'approvisionnement** des associations dans un contexte d'incertitude sur l'évolution des dotations européennes (le FEAD).

En quelques chiffres :

1931

Nombre de relogements de sortants d'hébergement d'urgence effectués en 2019.

34

Nombre de places supplémentaires de Lits halte soins santé, de lits d'accueil médicalisé et d'appartements de coordination thérapeutique en 2019

7 747

Nombre de tickets service et chèques d'urgence alimentaires distribués dans la région pendant la crise sanitaire

II. S'ATTAQUER AUX RACINES DE LA PAUVRETÉ

ASSURER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La crise a renforcé les inégalités entre les familles en capacité de prendre le relais de l'école à la maison et celles ne le pouvant pas (pour des raisons notamment liées à l'accès au numérique). En cela la crise apparaît comme un accélérateur du décrochage scolaire des publics les plus fragiles.

Actions :

- Privilégier une **coordination renforcée entre l'école et l'ensemble des relais sociaux** pour accompagner la scolarité et soutenir les parents les plus en difficulté

Exemple : relancer les dispositifs de contrats locaux d'accompagnement scolaire (les CLAS), en lien étroit avec l'Éducation nationale.

- Mobiliser l'ensemble des dispositifs de « **vacances apprenantes** » lancés par les pouvoirs publics pour susciter l'émergence d'une offre de loisirs de proximité et rattraper le retard scolaire accumulé pendant ces derniers mois.

INITIATIVE

Le projet de l'association « **agir pour l'école** » vise à rattraper le retard scolaire engendré par la crise sanitaire, en direction des enfants entrant en CP à la rentrée prochaine. Pour ce faire, les enfants pourront apprendre à lire en semi-autonomie, grâce à des tablettes numériques interactives.

Dans le cadre de ce projet, **2000 enfants** du Nord et du Pas-de-Calais pourraient bénéficier d'un stage de 3 semaines, puis de la mise à disposition d'une tablette éducative pour 5 semaines supplémentaires.

PRÉVENIR LA REPRODUCTION SOCIALE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

A l'occasion du renouvellement des équipes municipales la politique de la petite enfance et du soutien à la parentalité doit être repensée à travers une mobilisation plus importante des structures existantes au service des familles les plus pauvres

Actions :

- **Développer l'offre en accueil collectif** dans les territoires les plus pauvres, et améliorer leur accessibilité aux familles les plus précaires.
- **Aider à la création de centres sociaux** dans les territoires sous dotés et accompagner le déploiement sur le territoire des « centres sociaux connectés », et des dynamiques « d'aller vers » en s'appuyant notamment sur les outils numériques.

En quelques chiffres :

6 133

Nombre de places de crèches concernées par le Bonus Mixité sociale en 2019 dans la région.

359

Nombre de places de crèches supplémentaires en cours de création dans le Nord.

19

Nombre de centres sociaux créés en 2019 dans des QPV en Hauts de France

III. L'INSERTION ET LE RETOUR À L'EMPLOI

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Face au risque de dégradation du marché du travail, la massification des logiques d'accompagnement global s'impose.

INSERTION DES JEUNES SANS EMPLOI NI FORMATION

- Poursuivre la montée en charge de **l'accompagnement global** des allocataires du RSA par les équipes sociales des départements (ou de leurs opérateurs) et de Pôle Emploi
- Poursuivre les **expérimentations** en cours dans le cadre des territoires zéro chômeurs de longue durée, du dispositif TAPAJ ou encore de la démarche Convergences.
- Mettre en œuvre le chantier de **l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans** en lien avec le Rectorat, la Région, la DIRECCTE et l'AREFIE.
- Favoriser le **repérage des invisibles** en diversifiant les solutions de remobilisation proposées.

Contractualisation :

Le Nord, la Somme et le Pas-de-Calais sont engagés dans des démarches de préfiguration du **service public de l'insertion** dans les Hauts-de-France.

Contractualisation :

Les 5 départements ont contractualisé avec l'État autour de la **prévenir les sorties sèches de l'Aide sociale à l'enfance**. En ce sens, les départements pourront prendre appui sur les ressources locales mobilisables pour repérer et accompagner les jeunes concernés.

INITIATIVE

La fondation Break Poverty a lancé l'opération « connexion d'urgence » pendant la crise sanitaire.

Grâce à un appel aux dons des entreprises, elle a pu distribuer **1 300 ordinateurs** aux jeunes dépourvus d'équipements numériques, afin qu'ils puissent se connecter à l'école à distance.

En quelques chiffres :

10 335

Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement global dans la région en 2019, soit une hausse de 9% par rapport à 2018.

20 992 &
15 347

Nombre de jeunes ayant pu bénéficier du PACEA et de la garantie jeune dans la région, en 2019.

64%

Pourcentage des nouveaux entrants au RSA ayant obtenu un premier contrat d'engagement dans les deux mois, dans le Nord.

67%

Pourcentage de jeunes pris en charge dans le cadre du référentiel de prévention des sorties sèches, à la sortie de l'ASE.

IV. LES LEVIERS TRANSVERSAUX DE LA STRATÉGIE

L'ACCÈS AUX DROITS

De nouvelles formes de précarités moins visibles sont apparues pendant la crise et émergent encore. Elles se traduisent notamment par une multiplication des demandes d'aides financières d'urgence.

- **Accélérer l'inclusion numérique** des plus précaires pour lutter contre le décrochage et favoriser l'accès aux droits et à l'emploi.
- Poursuivre la montée en charge des **Points Conseil Budget** à travers le lancement d'un 2e appel à projet.

Contractualisation :

Les 5 départements ont contractualisé avec l'État afin de généraliser le **premier accueil inconditionnel de proximité** à moins de 30 minutes.

En quelques chiffres :

884

Nombre de structures engagées dans une démarche de premier accueil inconditionnel de proximité dans la

LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE.

La reconnaissance des métiers liés à la prise en charge des personnes les plus vulnérables est une des leçons de cette crise.

- Les **deux plans de formation nationaux** se confirment sur le fond, bien que leur calendrier de mise en œuvre soit ajusté.
- La formation des travailleurs sociaux doit notamment prendre en compte les priorités liées à l'inclusion numérique et à l'insertion.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES

La crise a été un puissant révélateur de mobilisation citoyenne pour inventer de nouvelles solidarités de proximité. Ces démarches ouvrent la voie à des formes de participation citoyennes innovantes.

- Soutenir la participation des personnes en situation de précarité dans les initiatives citoyennes.
Exemple : soutenir la dynamique impulsée par le collectif « croisons le faire »
- Soutenir la **création de laboratoires de la participation citoyenne** en s'appuyant notamment sur les expérimentations en cours accompagnées par l'association Participation et Fraternité, ou par la start up de territoire « CoFluens ».

INITIATIVE

Avec l'appui de CoFluens, le centre social de Saint-Pol-sur-Mer participe à la remobilisation citoyenne de ses habitants en soutenant leurs projets, permis lesquels :

- la création d'un potager urbain,
- des activités de restauration à emporter,
- la création et la vente de cabas de course,
- la confection de masques pendant la période de confinement, et leur distribution aux habitants.